



Carole LAFON
Secrétaire départementale
à
Monsieur le Trésorier Payeur Général des Hauts-de-Seine

Nanterre, le 23 octobre 2007

Objet : Affectation des contrôleurs stagiaires nommés au 1^{er} octobre

Monsieur le Trésorier Payeur Général,

La CGT a été interpellée par des contrôleurs stagiaires qui s'inquiètent de la communication tardive de leur affectation en poste ou service.

En effet, cette année avec la suppression du mouvement de mutation du 1^{er} janvier, il n'existe aucune raison de retarder la décision d'affectation locale des stagiaires.

Afin de leur permettre d'entreprendre leur recherche de logement, il est nécessaire d'informer les contrôleurs stagiaires avant la semaine d'immersion. Ainsi, ils pourront bénéficier pleinement de l'accueil local par les services sociaux pour constituer leur dossier de demande de logement.

Le Syndicat National du Trésor CGT, qui a sollicité le bureau 2E sur cette question, ne manquera pas de faire le point sur les situations des départements avec la DGCP lors de la prochaine commission de veille du dialogue social.